

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00313 Numéro SIREN : 322 187 949 Nom ou dénomination : A LANDRAGIN

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/009973

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/009973**
n°de gestion : **1981B00313**
n°SIREN : **322 187 949 RCS Nîmes**

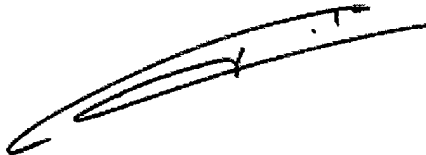
Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 16/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A LANDRAGIN - Société par actions simplifiée
97 rue Charles Tellier Zone industrielle de Grézan 30000 Nîmes -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1091813

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2018 12		Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	4 919	4 919			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions	60 550	48 704	11 846	17 452	5 606- 32.12-
	Installations techniques, matériel et outillage	357 024	217 729	139 295	136 506	2 789 2.04
	Autres immobilisations corporelles	838 676	761 769	76 907	55 307	21 600 39.05
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	1 261 168	1 033 120	228 048	209 265	18 783 8.98
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	48 822		48 822	33 263	15 559 46.78
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	8 483		8 483	19 122	10 638- 55.64-
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	2 445 402	12 142	2 433 260	3 086 554	653 294- 21.17-
	Autres créances	318 335		318 335	229 735	88 600 38.57
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	404 530		404 530	609 159	204 629- 33.59-
	Charges constatées d'avance (3)	6 917		6 917	8 376	1 459- 17.42-
	Total III	3 232 490	12 142	3 220 347	3 986 208	765 861- 19.21-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 493 657	1 045 262	3 448 395	4 195 473	747 078- 17.81-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Certifié conforme
Le 14 Sept 12

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2018	Exercice N-1 31/03/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	6 695	6 695		
	Report à nouveau	47 635	47 635		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	101 047	359 178	258 131	71.87
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	210 378	468 509	258 131	55.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	12 557	12 557		
	Total III	12 557	12 557		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	165 426	131 561	33 865	25.74
	Concours bancaires courants	323 495	447	323 049	NS
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	113 680	333 104	219 424	65.87
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 295 449	1 739 312	443 863	25.52
	Dettes fiscales et sociales	1 176 368	1 372 653	196 284	14.30
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		540	540	100.00
	Produits constatés d'avance (I)	151 042	136 791	14 251	10.42
	Total IV	3 225 461	3 714 408	488 947	13.16
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 448 395	4 195 473	747 078	17.81

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 124 985 3 642 004

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 515 081		7 515 081	8 696 757		1 181 676	13.59
Chiffre d'affaires NET	7 515 081		7 515 081	8 696 757		1 181 676	13.59
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 400	2 757		357	12.95
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			35 482	46 098		10 616	23.03
Autres produits			6 067	6 098		31	0.51
Total des Produits d'exploitation (I)			7 559 030	8 751 710		1 192 680	13.63
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 556 191	1 783 002		226 811	12.72
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			15 559	2 204		17 763	805.91
Autres achats et charges externes *			4 353 086	4 924 702		571 616	11.61
Impôts, taxes et versements assimilés			64 200	54 996		9 203	16.73
Salaires et traitements			935 602	929 033		6 570	0.71
Charges sociales			520 503	475 073		45 429	9.56
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			89 154	82 643		6 511	7.88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 046	1 636		590	36.07
Total des Charges d'exploitation (II)			7 504 222	8 253 290		749 067	9.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			54 807	498 420		443 613	89.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 448 395.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 515 080.84 Euros et dégageant un bénéfice de 101 046.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS LFMH, associée de la société, a été nommée Directeur Général Délégué de la SAS Landragin sur l'exercice (juillet 2017)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 44 123 € (exercice comptable).

Le CICE sur l'année civile 2017, venant en déduction de l'impôt sur les sociétés de l'exercice, est de 47 304 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 44 123 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	44 123
Total	44 123

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 919		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 550		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	297 333		59 691
Matériel de transport	752 940		47 718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 687		527
TOTAL	1 168 509		107 936
TOTAL GENERAL	1 173 428		107 936

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 919	4 919
Installations générales agencements aménagements constr.			60 550	60 550
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			357 024	357 024
Matériel de transport		20 196	780 462	780 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			58 214	58 214
TOTAL		20 196	1 256 249	1 256 249
TOTAL GENERAL		20 196	1 261 168	1 261 168

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 919			4 919
Installations générales agencements aménagements constr.	43 098	5 606		48 704
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	160 827	56 902		217 729
Matériel de transport	708 240	23 223	20 196	711 267
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 080	3 423		50 502
TOTAL	959 244	89 154	20 196	1 028 201
TOTAL GENERAL	964 163	89 154	20 196	1 033 120

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 606				
Instal.techniques matériel outillage indus.	56 902				
Matériel de transport	23 223				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 423				
TOTAL	89 154				
TOTAL GENERAL	89 154				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	12 557				12 557
TOTAL	12 557				12 557

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 142				12 142
TOTAL	12 142				12 142
TOTAL GENERAL	24 699				24 699

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	14 522	14 522	
Autres créances clients	2 430 880	2 430 880	
Personnel et comptes rattachés	2 016	2 016	
Impôts sur les bénéfices	192 109	192 109	
Taxe sur la valeur ajoutée	108 679	108 679	
Divers état et autres collectivités publiques	9 029	9 029	
Débiteurs divers	6 502	6 502	
Charges constatées d'avance	6 917	6 917	
TOTAL	2 770 655	2 770 655	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	323 495	323 495		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	165 426	64 950	94 575	5 901
Fournisseurs et comptes rattachés	1 295 449	1 295 449		
Personnel et comptes rattachés	4 337	4 337		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 650	88 650		
Taxe sur la valeur ajoutée	425 374	425 374		
Autres impôts taxes et assimilés	11 241	11 241		
Groupe et associés	646 766	646 766		
Produits constatés d'avance	151 042	151 042		
TOTAL	3 111 781	3 011 305	94 575	5 901
Emprunts souscrits en cours d'exercice	102 925			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 060			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	2 500			2 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.
Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 166 128
Autres créances	9 529
Disponibilités	64
Total	1 175 721

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 393
Dettes fiscales et sociales	15 508
Total	53 901

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 917
Total	6 917
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	151 042
Total	151 042

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	7 515 081
Total	7 515 081

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	7 515 081
Total	7 515 081

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	10
Employés	14
Total	28

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 489 717
ENGAGEMENTS MARCHES BTP BANQUE	145 783	
CEGI CAUTIONS GARANTIE PAIEMENT	27 373	
CEGI CAUTIONS RESTITUTION D ACOMPTE	325 357	
CEGI CAUTIONS RETENUES DE GARANTIE	991 204	
Total (1)		1 489 717

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A.LANDRAGIN
Société par actions simplifiée
CAPITAL : 50 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 97 rue Charles Tellier
ZI de Grézan - 30000 NIMES
RCS NIMES 322 187 949

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 SEPTEMBRE 2018 APPROUVANT LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

DEUXIEME RESOLUTION- AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de 101 047 euros de la manière suivante :

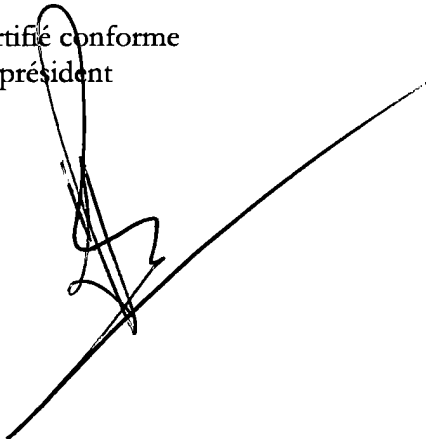
- **Au poste « autres réserves » pour la totalité soit.....101 047 euros**

L'assemblée déclare avoir été informée des distributions de dividendes qui sont intervenues au titre des trois précédents exercices, savoir :

- La somme de 349 178 euros autre de l'exercice clos le 31.03.2017
- La somme de 100 000 euros au titre de l'AGO du 21 octobre 2016
- La somme de 704 176 euros au titre de l'exercice clos le 31.03.2015

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le président





PHILIPPE BERTRAND EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Parc Kennedy Bât A1 – 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 06 09 23 33 44

Email : bertrand.expert@sfr.fr

SAS LANDRAGIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2018

Sas Landragin

97 rue Charles Tellier 3000 Nîmes

Ce rapport contient 18 pages

Référence PB/ML 08-71

Expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre de Montpellier. Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Nîmes.

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale et acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.

Siret : 450 269 428 00048

APE : 6920Z

TVA intracom : FR70450269428

SAS Landragin

Siège social : 97 rue Charles Tellier – 30000 Nîmes

Capital social : 50 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Landragin relatifs à l'exercice clos le 31/03/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes en particulier attachés à vérifier la méthode retenue pour l'estimation des en-cours selon la méthode de l'avancement. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la méthodologie retenue et de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée des associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CABINET PHILIPPE BERTRAND

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

Parc Kennedy - Bât. A1

285 Av. Roberval 30900 NIMES

Fait à Nîmes, le jeudi 30 août 2018,

☎ 04 66 26 95 07 - 📠 06 09 23 33 44

E-mail : bertrand.expert@sfr.fr

Philippe Bertrand, commissaire aux comptes :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand', is written over a horizontal line that extends to the left.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 919	4 919				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	60 550	48 704	11 846	17 452	5 606	32.12-
	Installations techniques, matériel et outillage	357 024	217 729	139 295	136 506	2 789	2.04
	Autres immobilisations corporelles	838 676	761 769	76 907	55 307	21 600	39.05
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 261 168	1 033 120	228 048	209 265	18 783	8.98
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	48 822		48 822	33 263	15 559	46.78
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	8 483		8 483	19 122	10 638	55.64-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 445 402	12 142	2 433 260	3 086 554	653 294	21.17-
	Autres créances	318 335		318 335	229 735	88 600	38.57
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	404 530		404 530	609 159	204 629	33.59-
	Charges constatées d'avance (3)	6 917		6 917	8 376	1 459	17.42-
	Total III	3 232 490	12 142	3 220 347	3 986 208	765 861	19.21-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 493 657	1 045 262	3 448 395	4 195 473	747 078	17.81-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2018	Exercice N-1 31/03/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	6 695	6 695		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	47 635	47 635		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	101 047	359 178	258 131	71.87
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	210 378	468 509	258 131	55.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	12 557	12 557		
	Total III	12 557	12 557		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	165 426	131 561	33 865	25.74
	Concours bancaires courants	323 495	447	323 049	NS
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	113 680	333 104	219 424	65.87
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 295 449	1 739 312	443 863	25.52
	Dettes fiscales et sociales	1 176 368	1 372 653	196 284	14.30
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		540	540	100.00
	Produits constatés d'avance (1)	151 042	136 791	14 251	10.42
	Total IV	3 225 461	3 714 408	488 947	13.16
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 448 395	4 195 473	747 078	17.81

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 124 985 3 642 004

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 515 081		7 515 081	8 696 757		1 181 676	13.59-
Chiffre d'affaires NET	7 515 081		7 515 081	8 696 757		1 181 676	13.59-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 400	2 757		357	12.95-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			35 482	46 098		10 616	23.03-
Autres produits			6 067	6 098		31	0.51-
Total des Produits d'exploitation (I)			7 559 030	8 751 710		1 192 680	13.63-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 556 191	1 783 002		226 811	12.72-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			15 559	2 204		17 763	805.91-
Autres achats et charges externes *			4 353 086	4 924 702		571 616	11.61-
Impôts, taxes et versements assimilés			64 200	54 996		9 203	16.73
Salaires et traitements			935 602	929 033		6 570	0.71
Charges sociales			520 503	475 073		45 429	9.56
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			89 154	82 643		6 511	7.88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 046	1 636		590	36.07-
Total des Charges d'exploitation (II)			7 504 222	8 253 290		749 067	9.08-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			54 807	498 420		443 613	89.00-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2018	12	31/03/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 360		1 424	64	4.48-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 360		1 424	64	4.48-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		5 361		2 258	3 103	137.41
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		5 361		2 258	3 103	137.41
2. Résultat financier (V-VI)		4 001		834	3 166	379.57-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		50 807		497 586	446 780	89.79-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		61 466			61 466	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 000		20 000	17 000	85.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		64 466		20 000	44 466	222.33
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 095		473	622	131.59
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 095		473	622	131.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		63 370		19 527	43 843	224.53
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		13 130		157 935	144 805	91.69-
Total des produits (I+III+V+VII)		7 624 855		8 773 134	1 148 279	13.09-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 523 808		8 413 956	890 147	10.58-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		101 047		359 178	258 131	71.87-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 52 155 48 585

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 448 395.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 515 080.84 Euros et dégageant un bénéfice de 101 046.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS LFMH, associée de la société, a été nommée Directeur Général Délégué de la SAS Landragin sur l'exercice (juillet 2017)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 44 123 € (exercice comptable).

Le CICE sur l'année civile 2017, venant en déduction de l'impôt sur les sociétés de l'exercice, est de 47 304 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 44 123 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	44 123
Total	44 123

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 919		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 550		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	297 333		59 691
Matériel de transport	752 940		47 718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 687		527
TOTAL	1 168 509		107 936
TOTAL GENERAL	1 173 428		107 936

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 919	4 919
Installations générales agencements aménagements constr.			60 550	60 550
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			357 024	357 024
Matériel de transport		20 196	780 462	780 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			58 214	58 214
TOTAL		20 196	1 256 249	1 256 249
TOTAL GENERAL		20 196	1 261 168	1 261 168

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 919			4 919
Installations générales agencements aménagements constr.	43 098	5 606		48 704
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	160 827	56 902		217 729
Matériel de transport	708 240	23 223	20 196	711 267
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 080	3 423		50 502
TOTAL	959 244	89 154	20 196	1 028 201
TOTAL GENERAL	964 163	89 154	20 196	1 033 120

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 606				
Instal.techniques matériel outillage indus.	56 902				
Matériel de transport	23 223				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 423				
TOTAL	89 154				
TOTAL GENERAL	89 154				

AB

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	12 557				12 557
TOTAL	12 557				12 557

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 142				12 142
TOTAL	12 142				12 142
TOTAL GENERAL	24 699				24 699

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	14 522	14 522	
Autres créances clients	2 430 880	2 430 880	
Personnel et comptes rattachés	2 016	2 016	
Impôts sur les bénéfices	192 109	192 109	
Taxe sur la valeur ajoutée	108 679	108 679	
Divers état et autres collectivités publiques	9 029	9 029	
Débiteurs divers	6 502	6 502	
Charges constatées d'avance	6 917	6 917	
TOTAL	2 770 655	2 770 655	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	323 495	323 495		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	165 426	64 950	94 575	5 901
Fournisseurs et comptes rattachés	1 295 449	1 295 449		
Personnel et comptes rattachés	4 337	4 337		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 650	88 650		
Taxe sur la valeur ajoutée	425 374	425 374		
Autres impôts taxes et assimilés	11 241	11 241		
Groupe et associés	646 766	646 766		
Produits constatés d'avance	151 042	151 042		
TOTAL	3 111 781	3 011 305	94 575	5 901
Emprunts souscrits en cours d'exercice	102 925			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 060			

Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	2 500			2 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.
Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.

JB

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art 831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 166 128
Autres créances	9 529
Disponibilités	64
Total	1 175 721

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 393
Dettes fiscales et sociales	15 508
Total	53 901

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 917
Total	6 917
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	151 042
Total	151 042

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	7 515 081
Total	7 515 081

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	7 515 081
Total	7 515 081

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	10
Employés	14
Total	28



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
ENGAGEMENTS MARCHES BTP BANQUE	154 901	783 921
CEGI CAUTIONS GARANTIE PAIEMENT	28 303	
CEGI CAUTIONS RESTITUTION D ACOMPTE	85 388	
CEGI CAUTIONS RETENUES DE GARANTIE	515 329	
Total (1)		783 921

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Concernant les salariés sous le statut Ouvrier, la ProBTP règle l'indemnité directement au salarié après sa sortie de l'effectif de l'entreprise.

Concernant le statut ETAM, le risque social sur les IDR sera assuré par la SMABTP.

L

COURNIER REÇU LE

21 SEP. 2018

GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes
Tribunal de Commerce
12 rue de la Cité Foulc
30031 NÎMES cedex 01

Guilhem Ducros

Aude Asencio-Cuillé

Jérôme Brenner

Mirian Fouchier

Avocats

PAR COURRIER

Nîmes, le 19 sept.-18

Alexandre Cour

Juriste

Nos Réf. : 2018-03111 / ALANDRAGIN SAS - APPRO 31.03.2018
GD/JB/VM

Objet :

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli pour le dossier référencé :

- L'affectation du résultat
- Le rapport du commissaire aux comptes,
- Les comptes annuels,
- Un chèque de 45.63 € pour le Greffe

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Guilhem DUCROS
guilhem.ducros@gdavocats.fr



P.J

GD Avocats
28 Avenue Franklin Roosevelt • 30900 NÎMES
Tél. : 04 66 67 98 21 • Fax : 04 66 67 90 49 • Mail : guilhem.ducros@gdavocats.fr
Toque D102